

En conséquence, la Chambre se rend dans la salle du Sénat et de retour, M. l'Orateur fait rapport qu'il a plu à Son Honneur le député du Gouverneur général de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada.  
Loi autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public.

Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales.

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1943.

Sur la motion de l'honorable M. Ilsley la séance est levée à 5 heures et 46 minutes du soir.

## Lundi 15 juin 1942

La séance est ouverte à trois heures.

### QUESTIONS

(Il a été répondu de vive voix aux questions marquées d'un astérisque.)

ENTREPRISES EXÉCUTÉES PAR WARTIME HOUSING LIMITED À ST. CATHARINES ET À MERRITTON

#### M. CASTLEDEN :

1. Qu'en a-t-il coûté à la Wartime Housing Limited pour installer l'aqueduc et les égouts dans ses entreprises de construction des régions de St. Catharines et de Merritton?

2. Combien de ces logements construits pour la durée de la guerre jouissent-ils de ces services?

3. Quels arrangements a-t-on conclus avec les autorités municipales pour payer ces extensions de services publics?

L'hon. M. HOWE :

1. Entreprises nos 1 et 2, à St. Catharines, et entreprise n° 1 à Merritton, \$67,549.61.

2. St. Catharines et Merritton, 325 maisons.

3. C'est la Wartime Housing Limited qui s'est chargée elle-même de ces projets, mais la ville de Merritton a installé les tuyaux principaux de l'aqueduc et les a raccordés aux maisons, dans le cas de l'entreprise de cet endroit; le coût de ces travaux a été soumis à la Wartime Housing Limited et cette dernière en a acquitté les frais.

PRIMES À LA RÉDUCTION DES EMBLAVERES

#### M. PERLEY :

1. Combien de comptes sont encore en souffrance pour le paiement des primes sous l'empire du projet de réduction des emblavures pour l'année 1941 dans la province de la Saskatchewan?

2. Reste-t-il encore à payer, dans ladite province, pour la même année, quelques primes accordées en vertu des règlements sur le revenu des fermes des Prairies?

3. Combien reste-t-il encore à régler de demandes acceptées en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies dans la province de la Saskatchewan pour l'année 1941?

L'hon. M. GARDINER :

1. 1,084 au 11 juin 1942.

2. 1,224 au 11 juin 1942.

3. 2,173 au 11 juin 1942.

CONSTRUCTION DE BARAQUEMENTS OU DE MAISONS À REGINA

#### M. DIEFENBAKER :

1. Combien de baraquements ou de maisons le Gouvernement construit-il dans la ville de Regina, quel en est l'entrepreneur, et quel est le prix de chaque baraquement ou maison.

2. Les entrepreneurs doivent-ils faire les installations du système de chauffage et de la plomberie? Si non, qui en est chargé?

3. Quel est le coût de l'installation a) du système de chauffage, b) de la plomberie dans chacun des baraquements ou maisons?

4. A-t-on demandé des soumissions a) pour la construction des baraquements ou maisons, b) pour l'installation du système de chauffage, c) pour la plomberie?

5. Dans le cas de l'affirmative, combien a-t-on reçu de soumissions, et quel était le montant de chacune?

6. Si l'entreprise n'a pas été mise en adjudication, a-t-on demandé à quelque compagnie ou personne de présenter une soumission?

7. Si l'entreprise a été mise en adjudication, dans quels journaux en a-t-on inséré l'annonce?

L'hon. M. HOWE :

1. La Shoquist Construction Co., de Saskatchewan, est à exécuter un contrat d'Etat, qui lui a été accordé le 9 janvier 1942. Il s'agit de l'érection d'ouvrages et d'immeubles en vue de réunir le sous-dépôt de district n° 12A au dépôt de district n° 12. Voici le chiffre des soumissions pour chaque maison ou baraquement:

1 logement et mess: 30 officiers..	\$ 24,300
1 logement: sous-officiers et sous-officiers brevetés. . . . .	16,611
6 logements: simples soldats. . . . .	98,712*
1 mess: sous-officiers et sous-officiers brevetés. . . . .	11,359
1 mess: simples soldats. . . . .	16,105
1 magasin et atelier de l'intendance	6,048
1 immeuble destiné aux officiers de la compagnie et au quartier général. . . . .	9,413
12	Total. . . . . \$182,581

\*(16,452 chacun).

Les chiffres suscités ne s'appliquent qu'aux immeubles et ne comprennent pas les frais d'excavation, de nivellement, d'égouts et le